LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ À MOSTAGANEM

Ces ordures ménagères qui étouffent l'environnement

Le nouveau wali a exigé une opération de nettoyage dans plusieurs quartiers de la ville de Mostaganem pour l'enlèvement des ordures ménagères et les décharges sauvages qui submergent toutes les agglomérations.

Encore une fois, les présidents des APC en premier lieu, et à un degré moindre, les chefs de daïra, ont été sermonnés à propos de leur laxisme, laisser-aller et autres pannes d'initiative, avérés sur le terrain.

Après avoir décrit la situation peu reluisante d'un cadre de vie particulièrement dégradé à cause des décharges sauvages qui jalonnent désormais tous les chemins, fussent-ils vicinaux ou à grande circulation, il a ordonné l'engagement, tout azimut, d'une campagne de nettoyage. Impliqué dans l'opération, le directeur de l'administration locale veillera à ce que la prise en charge des ordures ménagères, de l'hygiène et de la salubrité publique soient érigées en priorité absolue lors de l'imminente élaboration des projets des budgets communaux.

Outre l'éventuel redéploiement ou recrutement du personnel en nombre suffisant par la DAS, il s'agira de dotation, en quantité suffisante, du parc matériel nécessaire d'hygiène et de propreté.

Outre la réquisition des moyens des directions exécutives, des APC et autres entreprises de wilaya ainsi que le mouvement associatif pour leur adhésion à cette vaste opération de salubrité publique, quelque 600 tonnes de détritus ont été ramassées dans 25 quartiers ciblés pour ce travail en cette fin de semaine lors de cette campagne par les agents d'entretien mais aussi par des bénévoles mais le peu de camions mis à la disposition de cette action de toilettage s'est avéré insuffisant et des déchets sont encore amoncelés en divers endroits.

Enfin, cette opération se poursuivra durant les semaines à venir et la municipalité sollicite les habitants et les appelle à contribuer au succès de cette opération.

A. B.

Photo : DR

AÏN-SEFRA

Le Lycée national sportif en quête de talents

Le Lycée national sportif de Aïn-Sefra, est en quête d'élèves de talents sportifs pour une scolarisation en première année secondaire (saison 2015-2016).

Cet établissement sportif, qui a été créé en 2009 dans la capitale des monts des ksour, a été choisi pour un équilibre national – après ceux de Oum-El-Bouaghi et Blida – pour combler le volet sport scolaire des jeunes talents sportifs des régions ouest et sud/ouest du pays, désirant avoir une performance sportive et éducative qui leur permettra une évolution dans les écoles supérieures des équipes nationales.

Ce pôle académique et sportif a été réalisé pour les wilayas de Naâma, Adrar, Béchar, Tindouf, Saïda, Mostaganem, Oran, Aïn-Témouchent, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès et Mascara, pour une capacité de pas moins de 200 places pédagogiques avec internat et autres structures d'accueil, réparties en diverses disciplines, entre autres, la natation, le football, le handball et l'athlétisme.

Concernant les critères d'accès, l'élève-candidat doit être né entre 1999 et 2001, titulaire d'une licence sportive ou carte d'adhésion dans les disciplines citées plus haut ; le dossier d'inscription devra également comporter les relevés des notes de l'examen du BEM et des trois trimestres du collège moyen (CEM) de la saison écoulée 2014-2015, un certificat médical justifiant la capacité physique de la pratique sportive, ainsi que d'autres pièces (acte de naissance, photos d'identité et formulaire d'inscription).

Cette infrastructure sportive, qui dispose de toutes les commodités nécessaires, reste toutefois désertée et boycottée par les wilayas concernées. Aucune contribution de la part des directeurs de l'éducation des wilayas, ni ceux de la jeunesse et des sports, qui n'accordent aucune ou peu d'importance à cet établissement sportif, puisque les gérants de l'établissement éprouvent d'énormes difficultés pour faire passer leurs offres et attirer un certain nombre de jeunes talents, malgré les campagnes lancées à travers les radios locales, ainsi que les notes et les communiqués adressés aux wilayas.

A chaque saison scolaire, l'établissement est menacé d'extinction totale, il risque sa fermeture définitive puisque plusieurs disciplines ont déjà été supprimées, faute d'élèves. Cette fois-ci encore, s'il n'arrive pas à totaliser un effectif d'au moins d'une cinquantaine d'athlètes dans les différentes-disciplines, il risque de ne plus fonctionner.

«Pour le moment, les signes sont négatifs et l'appel est lancé à toutes les wilayas de l'ouest et du sud-ouest pour inviter les jeunes talents sportifs à opter pour un avenir sûr et certain… c'est regrettable de voir une telle aubaine ignorée par tout un chacun…», nous dit-on.

B. Henine

SIDI-BEL-ABBÈS

Une distinction du mérite à titre posthume pour l'officier forestier décédé en mission

Le Directeur général des fortêts s'est rendu en personne à la fin de la semaine écoulée dans la commune de Ténira pour rendre hommage aux éléments forestiers et par la même occasion leur présenter ses vives condoléances pour le décès tragique d'un officier, Nabi Bouhadjar, survenu lors d'une mission d'extinction d'un feu de forêt qui s'est déclaré dans la région boisée de Ktarnia, située à la limite de SBA avec la wilaya de Mascara alors que cinq de ses collègues s'en sont tirés avec des brûlures sérieuses lorsque leur véhicule a pris feu.

Le DG des forêts a tenu à les honorer en remettant des attestations d'honneur aux cinq victimes en voie de rétablissement, alors qu'une distinction du mérite à titre posthume a été réservée à feu l'officier dont la famille a été destinataire.

Par la même occasion, l'hôte a rassuré les forestiers qui ont observé, rappelons-le, un sit-in la semaine dernière pour exiger une meilleure prise en charge de leurs doléances.

D'après lui, des instructions ont aussi été données pour le traitement des dossiers liés à d'autres revendications socio-professionnelles. Quant à celle liée à la restitution de moyens de dissuasion aux agents forestiers, il a déclaré que la réponse revient à d'autres institutions outre celle des forêts. Avant de clore sa visite à Sidi-Bel-Abbès, le DG a présidé une séance de travail pour établir l'état des lieux du parc forestier qui a subi de sérieux préjudices à la suite des feux qui se sont déclarés dans la wilaya.

A. M.

GUELMA

La Protection civile dresse le bilan de l'été

La direction de la Protection civile de Guelma a dressé un bilan de la période estivale et retracé quelques faits marquants.

Depuis le 1er juin 2015 à la date du 31 août de la même année, on peut compter 1 361 départs des équipes des différentes unités de la wilaya, répartis essentiellement en 331 accidents de la route (contre 461 pour été 2014), 429 feux (contre 1 008 pour l'été 2014) et le reste concerne des interventions diverses, précise le rapport émanant de la cellule de communication de cette structure. Des chiffres en régression sensible, mais fragiles pour le nombre de morts sur les routes, puisque cet été les mêmes services ont enregistré 18 morts contre 10 pour la même période en 2104.

Selon le même service, de nouveaux blessés plus ou moins graves rallongent la liste des victimes des accidents de la route à Guelma, à l'entame de ce mois de septembre. Mardi dernier cinq personnes, âgées entre 4 et 33 ans, ont été blessées après un violent accident survenu sur le tronçon de la RN 21 reliant Guelma et Annaba, traversant la commune de Nechmaya. Une semi-remorque Renault a heurté une Kia frigorifique et une Peugeot 208, a rapporté, ce week-end, la cellule de communication de la Protection civile de Guelma, précisant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux de l'accident par les secouristes, avant qu'elles ne soient évacuées vers le service des urgences de l'hôpital Okbi de Guelma.

Pour endiguer ce phénomène inquiétant, et sensibiliser les jeunes aux conduites à risques, les services de la sécurité routière de Guelma prévoient de maintenir l'effort de prévention déjà engagée depuis plusieurs années. Mais de l'avis général, seule la mobilisation de tous permettra de changer les esprits et de réduire le nombre d'accidents qui, selon les enquêtes, reposent trop souvent sur des fautes de comportement ou des infractions majeures au code de la route : vitesse excessive, usage du téléphone portable au volant entraînant la perte de contrôle du véhicule, dépassement dangereux et franchissement de la ligne continue.

N. Guergour